

Délibération

Générale

colonial

DELIBERATION n° 70-1560/SG/CG 14-70 DU 17 DECEMBRE 1970

n° 70-1560/SG/CG 14-70

Ministère
MINISTERE DES AFFAIRES INTERIEURES

Date de publication
23 décembre 1970

Numéro JO
n° 1 du 11/01/1971

Date du numéro
11 janvier 1971

TEXTE INTÉGRAL

Le conseil d'administration de l'Office des Postes et Télécommunications a adopté la délibération dont la teneur suit: Ca À compter du 1 janvier

1971, les tarifs de location annuels des boîtes postales sont fixés à: boîtes petit modèle : 1.500 FD. ; boîtes grand modèle : 3.000 FD. ; boîte modèle géant : 5.000 FD. Lorsque la concession d'une boîte postale a lieu en cours d'année, la redevance n'est due que pour la période du premier jour du mois de la mise en service à la l'année.